



Ingénieurs et Cadres spoliés des 4 jours CEF Modèle de lettre à Renault sas

Sections
RENAULT
du syndicat SM-TE

Syndicat de la
Métallurgie
Travaillons
Ensemble

Nouvelle série N° 29

3 décembre 2015

1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT
www.travaillonsensemble.org

API : FR TCR LOG 0 52
fax : 01.76.86.90.90

sm-te@travaillonsensemble.org
06.98.05.13.80

syndicat libre et indépendant car non confédéré et financé uniquement par les adhérents

Pour les populations Ingénieurs et Cadres, la signature par les Délégués Syndicaux Centraux des organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et FO de l'Accord de Groupe « Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France » du 13 mars 2013, a fait l'impasse des 4 jours de formation (CEF) qui était un acquis résultant de l'Accord Renault SA sur l'emploi, l'organisation et la réduction du temps de travail du 2 avril 1999.

Pour les populations ETAM et APR, l'accord du 13 mars 2013 a entraîné une réduction du temps de travail journalier (l'horaire est passé de : 7h28mn à 7h21mn, soit 7 mn de réduction de temps de travail).

Cadres spoliés de votre CEF ¹, nous vous proposons d'envoyer un courrier LR/AR à RENAULT SAS selon le modèle suivant :

<i>Nom, Prénom</i> <i>Adresse</i>	Société RENAULT SAS 13 – 14 Quai Alphonse Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX A l'attention de : Monsieur Jean Agulhon Directeur RH France Copie : Syndicat SM-TE 6 bis rue de la Paroisse 78000 VERSAILLES
LR/AR N° _____	
Monsieur,	
Salarié au statut cadre, je demande par la présente que me soient restituées les sommes correspondant à mes 10 jours du Compte Emploi Formation (CEF) résultants de l'accord du 2 avril 1999 officialisé par avenant au contrat de travail et qui ont été détournés depuis l'accord de Groupe « Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France » du 13 mars 2013 (2 jours en 2013, 4 jours en 2014 et 2015).	
En vous remerciant pour votre prise en compte, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.	
Fait à :	le :
Pour servir et valoir ce que de droit	
<i>Nom, Prénom</i> <i>Signature</i>	

Pour télécharger le modèle de lettre : http://www.travaillonsensemble.org/d01-sections/0001-renault-guyancourt/images/4-jours_lettre_a_renault-sas.docx

¹ Non concernés : les adhérents des syndicats CFE-CGC, CFDT et FO, qui sont censés exécuter de bonne foi leur contrat de travail modifié par l'accord d'entreprise du 13 mars 2013 signé par leur organisation syndicale